

AGIPI ACTIONS EMERGENTS

SYNTHESE DE
GESTION

30/11/2021

ACTION ■

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : **129,41 (EUR)**
 Date de VL et d'actif géré : **30/11/2021**
 Actif géré : **186,06 (millions EUR)**
 Code ISIN : **FR0010996611**
 Indice de référence : **Aucun**
 Indice comparatif :
100.0% MSCI EM (EMERGING MARKETS)
 Notation Morningstar "Overall" © : **3**
 Catégorie Morningstar © :
GLOBAL EMERGING MARKETS EQUITY
 Date de notation : **31/10/2021**

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion de la SICAV est de rechercher, sur un horizon d'investissement d'au moins 8 ans, une performance via une sélection d'OPC actions, dont l'univers de gestion est centré sur les pays émergents, notamment l'Amérique Latine, l'Asie du Sud Est, l'Europe centrale. L'OPC est également exposé de façon indirecte aux petites et moyennes capitalisations, sans limitation. Les parts ou actions des OPC sont libellées en euro ou en autres devises. La couverture du risque de change est laissée à la discrétion du gérant. L'OPC n'est pas corrélé à un indice de référence. Néanmoins, sa performance peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur MSCI Emerging Markets en Euro : indice représentatif des actions de pays émergents.

Profil de risque et de rendement (SRII)

A risque plus faible, A risque plus élevé



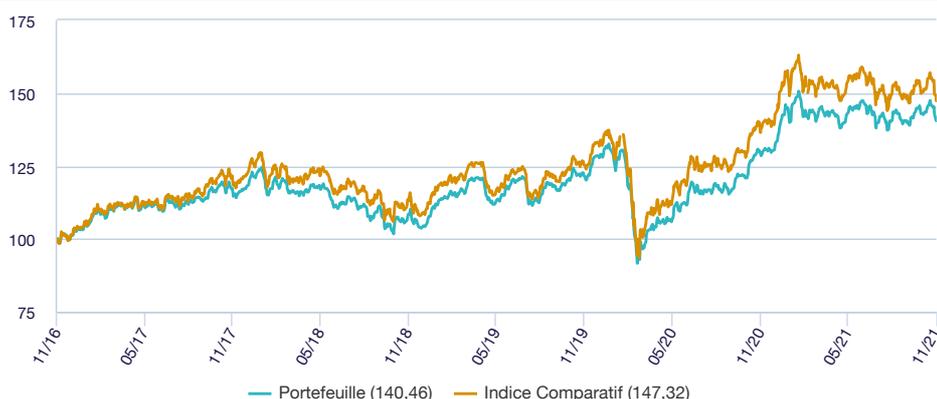
Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

Le SRII correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances

Evolution de la performance (base 100) *



Performances glissantes *

Depuis le	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
	31/12/2020	29/10/2021	31/08/2021	30/11/2020	30/11/2018	30/11/2016
Portefeuille	5,68%	-1,72%	-0,68%	8,81%	29,64%	40,46%
Indice Comparatif	3,01%	-1,69%	-3,12%	7,96%	30,32%	47,32%

Performances calendaires *

	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	4,03%	22,24%	-11,45%	16,73%	10,69%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	12,51%	17,82%	15,54%
Ratio de Sharpe	0,74	0,53	0,48

La volatilité est un indicateur statistique qui mesure l'amplitude des variations d'un actif autour de sa moyenne. Exemple : des variations de +/- 1,5% par jour sur les marchés correspondent à une volatilité de 25% par an.

Analyse des rendements

	1 an
Baisse maximale	-8,90%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	07/2021
Moins bonne performance	-5,13%
Meilleur mois	01/2021
Meilleure performance	5,25%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

ACTION ■



Gaëtan Geloën

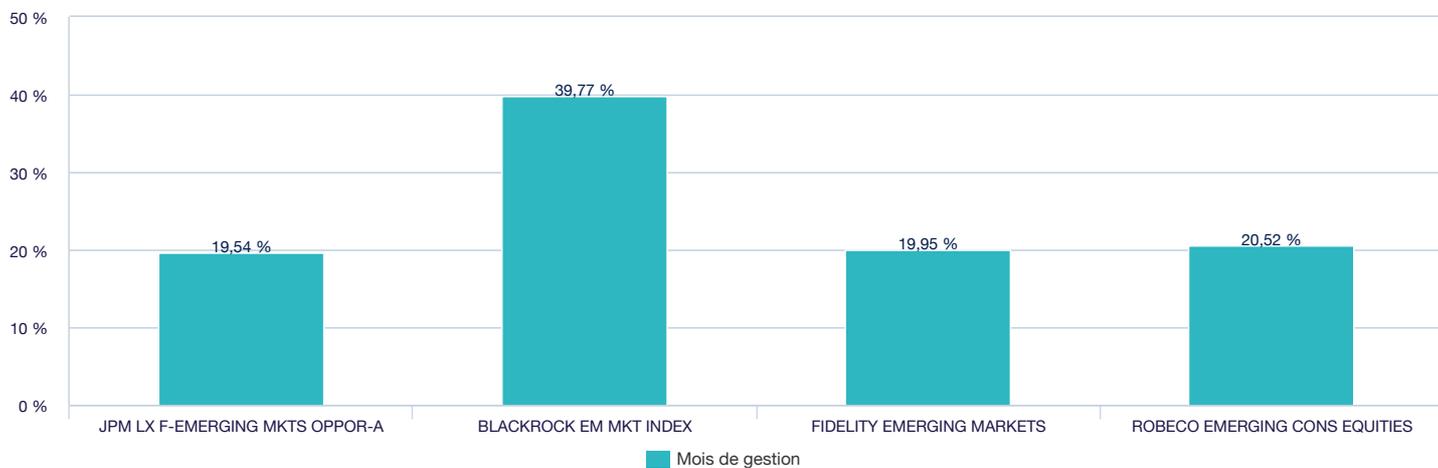
Gérant de portefeuille



Eric Hasenfratz

Gérant de portefeuille

Composition du portefeuille



ACTION ■

Caractéristiques principales

Forme Juridique	SICAV
Droit applicable	de droit français
Société de gestion	BFT Investment Managers
Dépositaire	BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
Date de création de la classe	14/02/2011
Devise de référence de la classe	EUR
Classification AMF	Actions internationales
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation et/ou Distribution
Code ISIN	FR0010996611
Code Bloomberg	-
Souscription minimum: 1ère / suivantes	1 millième part(s)/action(s) / 1 millième part(s)/action(s)
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Limite de réception des ordres	Ordres reçus chaque jour J-1 avant 11:00
Frais d'entrée (maximum)	5,00%
Frais Fonctionnement Gestion Direct	1,50% TTC
Frais Fonctionnement Gestion Indirect	2,00% TTC
Commission de surperformance	Non
Commission de surperformance (% par an)	-
Frais de sortie (maximum)	5,00%
Frais courants	1,58% (prélevés) - 31/05/2021
Durée minimum d'investissement recommandée	8 ans
Historique de l'indice de référence	07/03/2011: Aucun
Norme européenne	FIA
Cours connu/inconnu	Cours inconnu
Date de valeur rachat	J+3
Date de valeur souscription	J+3
Particularité	Non

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.

©2020 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.